

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 17/04/09</p> <p>Date de publication : 04/05/09</p>	<p>SÉANCE DU 27 AVRIL 2009 À DOMPIERRE SUR MER</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Mme Suzanne TALLARD, M. Michel-Martial DURIEUX, M. Denis LEROY, M. Guy DENIER, M. Jacques BERNARD, M. CHRISTIAN GRIMPRET, M. GUY COURSAN, M. DANIEL GROSCOLAS, M. HENRI LAMBERT, M. CHRISTIAN PÉREZ, M. Aimé GLOUX, Mme Soraya AMMOUCHE, Mme Nicole THOREAU, M. Jacques LEGET, M. Patrick ANGBAUD, Mme Marie-Anne HECKMANN, Vice-présidents,</p> <p>M. Yves AUDOUX, M. Michel AUTRUSSEAU, Mme Saliha AZÉMA, M. Bruno BARBIER, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel BOBRIE, Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC (à partir de la 6^{ème} question), M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, Mme Sylviane DULIOUST, M. Olivier FALORNI, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Gérard FOUGERAY, Mme Nathalie GARNIER, M. Dominique GENSAC, Mme Bérandère GILLE, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, Mme Anne-Laure JAUMOUILLE, Mme Virginie KALBACH, M. Guillaume KRABAL, Mme Sabrina LACONI, M. Patrick LARIBLE, M. Arnaud LATREUILLE, M. Daniel MATIFAS, Mme Esther MÉMAIN, M. Sylvain MEUNIER, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (à partir de la 6^{ème} question), M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Annie PHELUT, M. Michel PLANCHE, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Véronique RUSSEIL (à partir de la 3^{ème} question), M. Jean-Marc SORNIN, Mme Marie-Laure TISSANDIER, M. Michel VEYSSIÈRE, M. Abdel Nasser ZÉRARGA, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Jean-François FOUNTAINE procuration à M. Maxime BONO, M. Yann JUIN procuration à M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Maryline SIMONÉ procuration à M. Denis LEROY, M. Jean-François VATRÉ, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à Yvon NEVEUX, Mme Nathalie DUPUY procuration à Mme Esther MÉMAIN, M. Pierre MALBOSC procuration à Mme Maryse FLEURET-PAGNOUX, M. Jean-François DOUARD procuration à M. Yves AUDOUX, M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Yannick REVERS, M. Patrice JOUBERT procuration à M. Alain BUCHERIE, Vice-président</p> <p>M. René BÉNÉTEAU procuration à M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC (jusqu'à la 5^{ème} question), M. Vincent DEMESTER procuration à M. Abdel Nasser ZÉRARGA, M. Jack DILLENBOURG procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Patricia FRIOU procuration à Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Lolita GARNIER, M. Gérard GOUSSEAU procuration à M. Henri LAMBERT, M. Dominique HEBERT procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Philippe JOUSSEMET, M. Charles KLOBOUKOFF procuration à M. Olivier FALORNI, M. David LABICHE, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE procuration à M. Patrick ANGBAUD, Mme Sylvie-Olympe MOREAU (jusqu'à la 5^{ème} question), Mme Dominique MORVANT procuration à M. Pierre DERMONCOURT, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL (jusqu'à la 2^{ème} question), Mme Christiane STAUB procuration à M. Gérard FOUGERAY, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Philippe MASSONNET</p>
---	---

Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	72	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	19	Suffrages exprimés :	91
Nombre de votants :	91	Pour l'adoption :	91
		Contre l'adoption :	0

N° 20

Titre / MISE EN PLACE DU CONCEPT YÉLO - TARIFICATION DES SERVICES VÉLOS

Monsieur LEROY expose que conformément au Plan de Déplacements Urbains approuvé le 27 octobre 2000, la Communauté d'Agglomération a initié une politique volontariste de développement de solutions alternatives au « tout automobile ».

Dans ce cadre, plusieurs dispositifs ont ainsi été développés, dont des « services vélos » au nombre de quatre demain - « *Vélos jaunes* » (*location touristique*) *Libre-Service Vélos*, *VELOPARCS et Location Longue Durée* - qui ont pour objectif d'inciter la population à utiliser ce mode de déplacements sur les trajets compris entre 1 et 3 kilomètres, que ce soit comme mode de déplacements unique ou en complément à un autre mode de transports (voiture individuelle, transports en commun, etc.)

Chacun de ces *services vélos* devant répondre à des besoins et usages différents :

- La Location touristique :
 - Objectif : Garder un service qui contribue fortement à l'image de La Rochelle
 - Cible : Les touristes.
 - Exploitation assurée par la RTCR.
- Le Libre-service Vélo:
 - Objectif : déplacements de station en station et de courte durée ;
 - Accès avec la carte à puce YELO : ce libre-service vélo sera en parfaite interopérabilité avec le réseau de transport public grâce à la carte de transport public « YELO » et sera en exploitation interne ;
 - Amplitude du service : 24h/24h 7jours/7 jours
 - Exploitation assurée par la RTCR du lundi au samedi de 7h00 à 21h00.
- La Location Longue Durée :
 - Objectif : permettre la location longue durée ;
 - Cible : les résidents de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, les pendulaires (détendeurs d'un abonnement aux transports publics), mais surtout les entreprises et les étudiants par le biais des Plan de Déplacements Entreprises et Etudiants, etc.
 - Exploitation assurée par la RTCR.
- VELOPARC :
 - Principe : aire de stationnement pour vélos, fermée et à accès contrôlé. Ce service sera réservé aux détenteurs d'une carte de transports publics ;
 - Objectif : faciliter / inciter à l'intermodalité (transports publics + vélo et voiture + vélo) ;
 - Implantation : aux pôles d'échanges et principaux nœuds du réseau.

L'ensemble de ces nouveaux services permettra à un grand nombre de personnes - résidentes ou non de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle - de disposer d'un vélo pour un usage ponctuel ou régulier.

Ils seront en parfaite interopérabilité avec le réseau de transport public (bus, cars, trains, etc.) grâce à la carte à puce de « Transports Publics » élargissant ainsi l'offre d'une palette multimodale déjà variée et multipliant les combinaisons intermodales.

Ces services vélos seront mis en place à partir du 1^{er} juin prochain, aussi il convient de proposer pour chacun d'entre eux une grille tarifaire qui soit attractive, lisible, en cohérence avec l'offre transport et la nouvelle gamme tarifaire commerciale. Cette grille est proposée en annexe.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver les nouvelles gammes tarifaires proposées liées aux services vélos.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT,
LE VICE-PRÉSIDENT

ANNEXE

L'ensemble de ces services nécessite 1 équivalent-temps-plein supplémentaire à la RTCR.

⇒ Coûts supplémentaires en personnels liés à la mise en place de ces nouveaux services 40 000€ HT/an.

Cet équivalent-temps-plein est principalement affecté au Libre-service vélos (équilibrage ; entretien ; maintenance des stations).

1/ Location touristique (les actuels « Vélos Jaunes »)

Principe : les vélos sont loués à un point de location et ramenés à ce même point après usage.

TARIFS ACTUELS

Les vélos jaunes sont mis à disposition gratuitement pendant les 2 premières heures (3 heures avec abonnement au forfait multi-usages)

Heure supplémentaire : 1 €

L'utilisation des vélos jaunes est gratuite à la journée l'ensemble des abonnements suivants :

- « Jeune »
 - o 1 mois bus + vélo = 20.70€ / mois
 - o 1 mois bus + vélo + passeur = 24€70 / mois
- « Pass'Etudiant 17 »
 - o 1 an tous modes sauf bus de mer = 18.50€/mois
- « Liberté »
 - o 1 mois bus + vélo + passeur = 35€/mois
- « Liberté annuel »
 - o Accès illimité tous modes = 310€/an
- « Pass'Domicile-travail »
 - o 20€/mois ou 200€/an

GRILLE TARIFAIRE PROPOSEE

Une seule tarification ; 2 heures gratuites puis 1€ par heure supplémentaire.

2/ Libre-service

TARIFS ACTUELS

Fonctionnement : on paye un abonnement mais pas l'usage

⇒ ce fonctionnement pose des problèmes d'exploitation (« *on ne sait pas qui a pris un vélo, quand où, combien de temps et où le vélo a été remis* ») et de suivi du parc vélos (notamment lié au vol).

Pour les abonnés annuels au transport public = gratuit

Abonnement annuel libre-service = 50€

Caution non encaissée = 100€

GRILLE TARIFAIRE PROPOSEE

- Objectif : déplacements de station en station et de courte durée ;
- Accès avec la carte à puce de transport YELO

Statistiques issues de l'expérience de plusieurs villes ayant mis en place un dispositif de vélos en libre-service :

Durée moyenne d'un trajet :
90% < 15 minutes

Distance moyenne parcourue
74% < 2 kms

Principales préconisations pour établir la grille tarifaire

- S'abonner pour avoir accès au service ;
- Tarification selon l'usage;
- Tarification progressive.

1/ Accès au service

Abonnés TC	20€ / an
Non abonnés TC	25€ / an
Accès occasionnel (via internet)	5€ / semaine

2/ Tarification selon l'usage

temps d'emprunt ("jusqu'à,,")	30min	1h	2h	3h	4h	5h	6h	7h	
type de tarification	gratuit	+0,50€	+1€	+1,50€	+1,50€	+1,50€	+1,50€	+1,50€	
coût pour l'usager	0 €	0,50 €	1,50 €	3,00 €	4,50 €	6,00 €	7,50 €	9,00 €	
temps d'emprunt	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h
type de tarification	+1,50€	+1,50€	+1,50€	+1,50€	+1,50€	+3€	+3€	+3€	+3€
coût pour l'usager	10,50 €	12,00 €	13,50 €	15,00 €	16,50 €	19,50 €	22,50 €	25,50 €	28,50 €
temps d'emprunt	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	24h	
type de tarification	+3€	+3€	+3€	+3€	+3€	+3€	+3€	+3€	
coût pour l'usager	31,50 €	34,50 €	37,50 €	40,50 €	43,50 €	46,50 €	49,50 €	52,50 €	

Au-delà de 24h00, le vélo est considéré comme volé, la caution est retirée.
Caution de 450 € (= prix du vélo) non encaissée.

3/ VELOPARC

Objectif : Faciliter / inciter à l'intermodalité (TC + vélo ; Voiture + Vélo)

GRILLE TARIFAIRE PROPOSEE

Service gratuit pour les personnes détenant une carte à puce de transport et ayant un abonnement au réseau de transport public.

Service payant pour les non abonnés au réseau de transport public : 5€ par mois

4/ Location Longue Durée

- Objectif : permettre la location au mois ou à l'année d'un vélo ;
Remarque : L'objet n'est pas de se substituer aux loueurs/vendeurs de cycles mais d'amorcer une dynamique.
- Cible : les résidents de la Communauté d'Agglomération, les pendulaires (détenteurs d'un abonnement aux transports publics), mais surtout les entreprises et les étudiants par le biais des Plans de Déplacements Entreprises et Etudiants, etc.

GRILLE TARIFAIRE PROPOSEE

	Durée de contrat	Tarif abonnement mensuel*	Tarif abonnement annuel*
Particuliers	3 mois minimum 12 mois maximum	20€	200€
Etudiants	2 mois minimum 12 mois maximum	10€	100€
PDE (entreprises, universités, etc.)	3 mois minimum 12 mois maximum	15€	150€

* comprend l'entretien

Caution de 450 € (= prix du vélo) non encaissée.